

Concours de musique Christina Auer-Lobeck

Samedi 12 mars 2022

Collège du Léman, bâtiment Joran, salle 001

<https://em-renens.ch/concours-christina-auer-lobeck/>

Echéance pour l'inscription : Dimanche 2 mars 2022



L'association de l'école de musique de Renens (AEMR) organise le concours de musique Christina Auer-Lobeck dans le but d'encourager le travail des jeunes qui étudient un instrument de musique. Il est ouvert à tous les musiciens non-professionnels sans limite d'âge et a lieu le samedi 12 mars 2022 au collège du Léman, à Renens.

Les épreuves se déroulent à huis clos, mais des exceptions sont possibles pour les plus jeunes.

Catégories, minutages, prix et programme

Chaque candidat effectue un passage selon les catégories et les minutages suivants :

Catégorie	Âge	Minutage
I	Jusqu'à 8 ans	1' minimum, 3' maximum
II	De 9 à 11 ans	2' minimum 4' maximum
III	De 12 à 14 ans	2' minimum 5' maximum
IV	Plus de 14 ans	3' minimum 8' maximum
V Improvisation libre	-	10' maximum

Le programme est libre, et les participants peuvent jouer autant de morceaux qu'ils souhaitent dans le temps imparti. Par souci d'égalité, il est important de respecter les minutages correspondants à chaque catégorie.

En cas d'inscriptions insuffisantes, les organisateurs se réservent le droit de regrouper ou d'annuler une ou plusieurs catégories.

Des prix sont prévus pour chaque catégorie, et un prix spécial « Coup de cœur du jury » de 100 chf sera décerné à un élève particulièrement méritant.

Horaire de passage

L'horaire de passage sera envoyé par email aux participants une semaine avant la date du concours. Il sera également publié sur le site internet de l'école de musique de Renens.

Accompagnement

L'école de musique ne fournit pas de pianiste accompagnateur. Les participants désirant être accompagnés peuvent choisir la personne de leur choix, sans limite d'âge. L'accompagnateur peut notamment être le professeur du candidat, ou bien encore quelqu'un de sa famille (parents pour les plus jeunes).

Partitions

Chaque candidat fournit deux copies des partitions qui seront jouées, sauf pour la catégorie improvisation libre.

Jury

Le jury est composé de professeurs de l'école de musique de Renens, qui sont des musiciens reconnus. Toutes les décisions du jury sont définitives et sans appel. La voie judiciaire est exclue.

Inscription

L'inscription se fait online sur le formulaire se trouvant à l'adresse <https://em-renens.ch/concours-christina-auer-lobeck/> .

La taxe d'inscription est de 10.- pour les élèves n'appartenant pas à l'école de musique de Renens (EMR). La participation est offerte par l'AEMR aux élèves de l'école de musique de Renens.

L'échéance pour l'inscription est le dimanche 2 mars 2022. Pour des questions d'organisation, il est important de respecter ce délai.

Remise des prix

Les résultats seront publiés sur le site internet du concours le 12 mars 2022 à 20h. Chaque participant recevra une attestation. Les candidats ayant reçu un prix seront invités à jouer à nouveau lors de la fête de l'école de musique de Renens, à la salle des fêtes de Renens le 1er mai 2022.

Mesures sanitaires

Les mesures sanitaires en vigueur au moment du concours seront respectées.

Responsabilité

Les participants ou leur représentant légal confirme en s'inscrivant ou en inscrivant leur enfant avoir lu et compris les dispositions évoquées ci-dessus.